

CH_VB 87.386 vom 27. Mai 1987

Bundesverwaltung, 1987-05-27, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_87.386

FR: CH_VB 87.386 du 27 mai 1987

IT: CH_VB 87.386 del 27 maggio 1987

Erwägungen

E. 1

Eine Bilanz über den Gesundheitszustand der schweizerischen Bevölkerung unter Berücksichtigung der wichtigsten Krankheitsfaktoren und ihrer geographischen, sozialen und beruflichen Verteilung.

E. 2

un programme en matière de médecine préventive, se fondant sur le «Concept 86 de la promotion de la santé et de la prévention en Suisse» établi récemment par la Société suisse de médecine sociale et préventive. Ce rapport indiquera quelles priorités le Conseil fédéral compte retenir et/ ou soutenir, et dans quels délais. Il présentera aussi les éléments de droit fédéral qui feraient obstacle au développement effectif de la médecine préventive, ainsi que ceux qui seraient insuffisamment utilisés. Mitunterzeichner - Cosignataires: Bircher, Borei, Brélaz, Bühler-Tschappina, Christinat, Darbellay, Deneys, Eng, Fankhauser, Fierz, Gloor, Grendelmeier, Günter, Gurtner, Jaggi, Keller, Leuenberger-Soleure, Leuenberger Moritz, Loretan, Martin, Morf, Nef, Neukomm, Nussbaumer, Oester, Petitpierre, Pidoux, Pini, Rebeaud, Robbiani, Ruffy, Schnyder-Berne, Schule, Schwarz, Segmüller, Seiler, Stamm Judith, Stappung, Vannay, Wick, Zwingli, Zwyzgart (42) Schriftliche Begründung - Développement par écrit On a souvent l'impression que, malgré une médecine toujours plus sophistiquée, l'état de santé de notre population, depuis un certain temps, reste stationnaire; en d'autres termes, qu'on assisterait à une sorte de course de vitesse entre les progrès de la technologie médicale et ceux des affections de civilisation. Un bilan de l'état de santé de notre population viendrait opportunément confirmer, infirmer ou nuancer cette appréciation, et fournirait la base à un programme de développement de la médecine préventive. La disproportion éclatante des moyens très faibles disponibles pour la prévention, sous toutes ses formes, par rapport aux montants toujours plus considérables affectés aux soins, est fréquemment soulignée. Dans l'étude de synthèse du PNR 8 qui vient de paraître, cette situation est également décrite, et une des conclusions demande précisément un développement substantiel des mesures de prévention. Cette demande est justifiée comme suit par les chercheurs (p. 237): «Une meilleure santé de la population suisse passe par une modification des circonstances qui favorisent la maladie plutôt que par des interventions après coup (souvent onéreuses et limitées aux symptômes) dans les mécanismes pathologiques. Malgré ce constat irréfutable, la quasi totalité des moyens de la santé publique sont investis dans la médecine curative. Pour optimiser la santé de la population à l'aide des moyens disponibles, il faut réexaminer les priorités (implicites) fixées dans le domaine de la santé. La politique en la matière doit s'assigner pour principal objectif le maintien de la santé et pas tellement le rétablissement du malade. La priorité absolue doit être accordée par conséquent à la promotion de la prévention, qui englobe l'éducation sanitaire, la prévention des maladies et des accidents, ainsi que le dépistage

précoce de la maladie. A quoi il faut ajouter l'amélioration de la médecine du travail en Suisse.» En un mot comme en cent: prévenir vaut mieux que guérir, à tous points de vue. Les propositions récemment présentées par la Société suisse de médecine sociale et préventive fournissent une bonne base pour une action systématique

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdruckschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Postulat Ruf-Bern Flugverkehr. Luftverschmutzung Postulat Ruf-Bern Trafic aérien. Pollution atmosphérique In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1987 Année Anno Band II Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 16 Séance Seduta Geschäftsnummer 87.386 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 19.06.1987 - 08:00 Date Data Seite 997-997 Page Pagina Ref. No 20 015 512 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.